



Commission scolaire Marie-Victorin

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION 2018-2019

L'EXAMEN D'ADMISSION pour la 1^{re} année

Combien y a-t-il de places disponibles pour la 1^{re} année?

Il y a 44 places qui sont disponibles pour la 1^{re} année.

Concernant les niveaux 2^e à 6^e, il y aura un affichage des places disponibles au printemps 2018.

Qui s'occupe de la passation de l'examen?

Une firme externe s'occupe de faire la passation des épreuves ici même à l'école.

Y a-t-il des frais d'inscription à l'examen?

L'inscription se fait en ligne moyennant des frais de 50\$ (payables en ligne). Le lien sera disponible sur le site de l'école et de la commission scolaire à l'ouverture de la console d'inscription le 10 janvier 2018.

Suis-je certain que mon enfant passera l'examen?

Oui, si vous respectez ces 3 critères :

1. L'inscription en ligne doit être complétée entre le 10 janvier 2018 et le 19 janvier 2018 pour être valide.
2. Les frais de 50\$ doivent avoir été acquittés.
3. L'élève réside sur le territoire de la CSMV (une preuve pourrait être exigée).

Sur quoi porte le test?

Le test mesure la maîtrise de certaines notions langagières de base. L'élève doit comprendre une consigne verbale et exécuter des directives. Par souci d'équité, nous ne donnons pas d'explications supplémentaires sur les examens.

Puis-je préparer mon enfant à l'examen?

Il n'est pas utile de préparer l'élève, ce qu'il apprend en classe préscolaire suffit.

Quel est le déroulement le jour du test?

- Les élèves sont divisés par petits groupes et pris en charge par des gens qui ont une approche adaptée aux enfants d'âge préscolaire.
- L'examen dure environ 60 minutes avec une pause.
- Les parents quittent pendant l'examen (environ 1 heure). Aucun parent ne peut circuler dans l'école.

Puis-je obtenir plus de précisions sur la journée du test?

Le 25 janvier 2018, nous déposerons un document sur le déroulement de la journée du test contenant tous les aspects pratiques (stationnement, documents requis, procédure, etc.).

Comment faites-vous la sélection des élèves?

Les critères d'admission sont :

1. Résider sur le territoire de la CSMV;
2. L'âge au 30 septembre 2018 (6 ans);
3. Posséder un bulletin qui démontre une progression normale des apprentissages;
4. Réussir le test;
5. Choix de 10 élèves qui sont dans le secteur Greenfield Park;
6. Priorité aux élèves qui ont un frère ou une sœur à l'école;
7. Résultats les plus hauts.

Quand aurais-je une réponse?

Nous envoyons à tous un courriel indiquant 3 réponses possibles :

- I. L'élève est admis.
- II. L'élève est sur une liste d'attente (nous ne divulguons pas le rang sur la liste d'attente).
- III. L'élève est refusé.

Pourrais-je avoir le résultat au test de mon enfant?

Nous ne divulguons pas les résultats. Nous ne disons pas non plus si l'élève a réussi ou non l'examen.

Quelle est la date de l'examen?

La date de l'examen est le samedi 3 février 2018, en avant-midi. Vous serez convoqués par courriel soit à 8 h 00 ou à 10 h 30. Nous ne changerons pas l'heure qui vous est attribuée. Il n'y a pas d'examen de reprise. En cas de tempête de neige, nous vous donnerions un avis de 24 à 48 heures vous informant sur la nouvelle journée du test.